

Photo (pour nouvel adhérent)		SAISON 2025/2026			
		Eveil Athlé U10 ☐ (2017-2018)	Poussin U12 ☐ (2015- 2016)	Benjamin U14 ☐ (2013 – 2014)	
		Minime U16 ☐ (2011 – 2012)	Cadet U18 ☐ (2009 - 2010)	Junior U20 ☐ (2007 - 2008)	
Espoir U23 ☐ (2004 à 2006)		Le changement de catégorie d'âge est effectif au 1 ^{er} septembre			

Pour un renouvellement d'adhésion, précisez votre **N° de licence** :

Coût de la licence : **86€**

Règlement ☐ Par chèque N° : (Possibilité de régler en plusieurs fois, nous contacter. Merci) Chèques encaissés début octobre

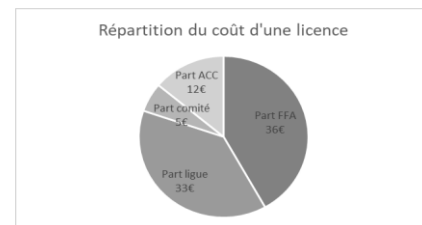
☐ Par espèces

☐ Par virement bancaire (Merci de noter dans l'objet du virement « licence 2025-2026 » et le nom du licencié, de joindre une preuve de réalisation du virement)

☐ Avec un Pass Sport (code :)

☐ Avec un code Yeps (numéro du QRcode :)

* Aides financières possibles – voir en page 4



Maillot : 32€ – achat obligatoire à partir des minimes – pour toute première licence

Règlement ☐ Par chèque N° :

☐ Par espèces

☐ Par virement bancaire (Merci de noter dans l'objet du virement « maillot 2025-2026 » et le nom du licencié, de joindre une preuve de réalisation du virement)

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Sexe : H / F Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone Portable :

E-mail obligatoire (La licence est envoyée par mail) :

Documents et informations nécessaires à fournir

- Feuille d'inscription entièrement remplie, datée et signée.
- Fiche d'autorisations pour tous + fiche d'autorisation parentale pour les mineurs
- Conformément aux articles L. 231-2 et D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du sport, les personnes mineures qui demandent une licence ou son renouvellement, quel que soit son type, doivent attester conjointement avec leur responsable légal, **via le formulaire en ligne dans leur espace personnel**, avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire relatif l'état de santé du mineur prévu à l'article D.231-4-1 du Code du sport. A défaut, les personnes exerçant l'autorité parentale sur l'athlète mineur sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois.
- Cotisation pour la saison et règlement pour la maillot, s'il y a lieu.
- **Copie de la Carte Nationale d'Identité** ou **du livret de famille**. Pour les athlètes de nationalité étrangère, photocopie de la carte de séjour, ou de celle des parents pour les mineurs.
- Une **attestation d'assurance** en cas de renoncement à l'assurance FFA.

IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

A envoyer ou déposer à l'adresse suivante (secrétaire du club) :

Marie-Pierre LAVALETTE - 10, impasse du bois de la Roche – 28220 CLOYES/LE LOIR

AUTORISATIONS

ASSURANCE FFA (Pour toute information : www.athle.fr rubrique assurances

LE TARIF DE LA LICENCE FFA COMPREND L'ASSURANCE. **SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS EN BÉNÉFICIER, COCHEZ LA CASE.** ☐

Dans ce cas, **vous devrez nous fournir OBLIGATOIREMENT une attestation d'assurance** couvrant les risques corporels liés à la pratique de l'athlétisme et reconnaissez avoir été informé(e) des risques encourus pouvant porter atteinte à votre intégrité physique lors de la pratique de l'athlétisme. Des garanties complémentaires peuvent, si vous le souhaitez, être souscrites avec l'assurance FFA.

INFORMATIQUE ET LIBERTE :

L'adhérent est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club et la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). L'adhérent est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

☐ J'autorise l'AC CLOYES, ainsi que les ayant droits (partenaires et médias) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises dans le cadre des activités du club.

☐ J'autorise l'AC CLOYES à diffuser mes coordonnées aux autres membres de l'association (pour co-voiturage, entraînements, compétitions...). Téléphone : OUI - NON Mail : OUI – NON

Je soussigné(e) souhaite adhérer à l'association Athlétique Club de Cloyes.

Par ce fait, je m'engage à respecter les règlements (règlement intérieur disponible sur le site du club accloyes.com) et statuts de l'association ainsi que ceux de la FFA.

A, le/...../.....

Signatures de l'adhérent **et** du représentant légal :

AUTORISATIONS pour les mineurs

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant légal) :

Représentant légal de l'enfant mineur (Nom et Prénom) :

Né(e) le (date et lieu de naissance) :

Numéros de téléphone où je peux être joint durant les entrainements et les compétitions :

Père :

Mère :

Autre :

Autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme au sein de l'Athlétique Club de Cloyes.

☐ **Autorise** mon enfant à venir aux entrainements ou à rentrer seul.

☐ **Autorise** une tierce personne à venir chercher mon enfant. Nom/prénom :

Cette autorisation implique l'acceptation du règlement intérieur du club (à consulter sur le site accloyes.com)

Autorisation de déplacement lié aux activités du club et aux entrainements :

☐ **Autorise** un entraineur, un membre du club ou un parent d'athlète de l'AC CLOYES à emmener mon enfant dans son véhicule personnel dans le strict cadre des activités du club (entrainements, compétitions).

☐ **Autorise** mon enfant à **sortir de l'enceinte du gymnase avec ses entraineurs**, pour courir en extérieur, pour aller aux étangs des Tirelles, aux marches de Montigny, en footing en extérieur (pour préparer les cross notamment). En cas de refus de votre part, votre enfant ne pourra pas participer à cet entrainement avec le groupe.

Autorisation de soins médicaux :

☐ Autorise en cas de blessures accidentelles et en cas d'urgence, un médecin à pratiquer tous les examens médicaux rendus nécessaires à l'établissement du diagnostic.

En cas d'extrême urgence, j'autorise également, toute intervention médicale ou chirurgicale y compris avec la phase d'anesthésie-réanimation que nécessiterait l'état de santé de mon enfant.

A, le/...../.....

Signatures de l'adhérent **et** du représentant légal :

Seulement si certificat médical nécessaire selon votre état de santé



Certificat Médical

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-2-2 du Code du Sport
(Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____/____/____ Demeurant à : _____

Et **confirme** l'absence de contre-indication à la pratique du **Sport ou de l'Athlétisme EN COMPÉTITION**.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le ____/____/____



Cachet du Médecin et Signature du médecin

Quelques informations à garder précieusement

Horaires et lieux d'entraînement

Lieux : Les entraînements auront lieu au gymnase des 3 rivières à CLOYES.

(Chaussures d'intérieur et d'extérieur **obligatoires** à chaque entraînement, ainsi que vêtements adaptés à la météo et à la pratique sportive)

Horaires :

EA/PO : lundi 18h/19h15 et samedi 14h15/15h45

BE : lundi 18h/19h30 et samedi 14h15/16h

MI : lundi 18h/19h30 - jeudi 18h30/20h et samedi 14h15/16h

CA/JU et plus : mardi et jeudi 18h30/20h et samedi 15h30/17h

(D'autres créneaux d'entraînement pourront être proposés en fonction des compétitions à partir de BE)

Maillot du club

Pour les compétitions, le port du maillot du club est **obligatoire**.

Le club prête à chaque compétition, des maillots aux catégories Eveil d'Athlétisme, Poussins et Benjamins. A l'issue de la compétition, vous devez remettre votre maillot à un responsable. Il sera lavé et prêté pour les prochaines compétitions.

A partir des minimes, l'athlète doit avoir son maillot personnel -> achat obligatoire avec la première licence puis selon ses besoins et ses souhaits.

D'autres articles aux couleurs du club sont disponibles sur la boutique :

<https://accloyes.com/images/PDF/boutique/boutique-acc-2024.pdf>

Merci de procéder à un règlement spécifique pour l'éventuel achat de vêtements.

Communication

N'hésitez pas à rejoindre la page fermée Facebook des jeunes de l'école d'athlétisme, bien pratique pour des infos de dernières minutes : <https://www.facebook.com/groups/690282831730884>

Vous pouvez aussi rejoindre la page publique du club sur Facebook : Athlétique-Club de Cloyes

Et pour Instagram :



@ACCLOYES

Aides financières

L'allocation Pass'sport a évolué : elle passe à 70€ pour les jeunes de 14 à 17 ans (bénéficiant de l'ARS). Pour les jeunes bénéficiant de l'AEEH ou AAH, elle est valable de 6 à 30 ans. Il vous suffit de nous donner votre code. Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et les démarches à suivre, vous invitons à consulter l'article complet sur le site du gouvernement : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

L'AC CLOYES est également partenaire de la plateforme **Yep's**. Les jeunes de 15 à 25 ans peuvent bénéficier d'une aide financière. Pour toute information : <https://www.yeps.fr/>

De plus, selon votre situation professionnelle, vous pouvez vous renseigner pour avoir un coup de pouce de la part d'un **comité d'entreprise** ou d'une **mutuelle**. N'hésitez pas à nous demander un reçu.

ROUGE UN JOUR, ROUGE TOUJOURS